

0062024 DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **quinze octobre deux mille vingt-quatre à dix heures**, le Conseil d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale de Pont de Beauvoisin Savoie dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERTHOLLIER, Président.

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

Date de convocation : 08 octobre 2024

Présents : M. Christian BERTHOLLIER, M. Gérard GOZE, Mme Monique SANVIDO, Mme Geneviève VILLETON Patrice MERMET-BOUVIER et Mme Ghislaine THIERY

Absents excusés : Mme Catherine FERRARI, Mme Sandie HACHICHI-GUSMAN, Mme Marie-Thérèse BELLINA, Mme Isabelle LEBIHAN et Mme Sandrine RIVET

Pouvoirs :

Quorum	6
Présents	6
Pouvoirs	0
Pour	0
Contre	6
Abstention	0

Secrétaire de séance : Mme Monique SANVIDO

OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE FORMULEE PAR LE CENTRE SOCIAL DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Madame Monique SANVIDO, vice-présidente, rapporte la demande d'aide financière formulée par le centre social du Département de la Savoie

Détails de la demande d'aide financière :

Bénéficiaire : Madame Coste Léa

Domicilié : 7 rue du Faubourg d'Aiguenoire – 73 330 LE PONT DE BEAUVOISIN

Montant de l'aide sollicitée : 150.00 €

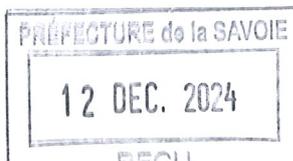
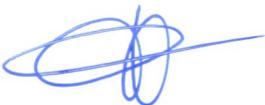
Motif : Paiement d'une partie de leur facture d'électricité

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de refuser le versement de l'aide financière.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Secrétaire de séance,



Le Président,

Christian BERTHOLLIER



Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au représentant de l'Etat.

